

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80
—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 35 délégués (34 titulaires - 1 suppléant)	Voix Pour : 35
Dont membres votants à voix délibérative : 35 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 20 mars 2025	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Carlon Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mr Lévêque Yves, Mr Lloancy David, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Rezzouki Mohamed, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Thomas Rémy

Membres absents excusés :

Titulaires

Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Davin Benoit, Mr Dujon Régis, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Minette Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Stofferis Régine, Mr Valet Eric, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Gruzon Laurent, Mr Haÿ Etienne, Mr Jacquin Claude, Mme Malet Madeleine, Mme Parent-Defer Elisabeth.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Malézé Patrick

<u>Objet :</u> Lancement de la consultation pour l'interconnexion de la commune de Marolles	N°20250302
--	-------------------

Monsieur le Président présente le programme de travaux visant à l'interconnexion de la commune de Marolles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250327-20250302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025
Publication : 01/04/2025

Certifié par le Président

L'objectif est de raccorder la commune de Marolles à l'Unité de Distribution (UDI) de La Ferté-Milon.

L'interconnexion en eau potable de la commune de Marolles sera réalisée par un raccordement depuis la commune de la Ferté-Milon sur la canalisation d'interconnexion entre les communes de La Ferté Milon et Marolles.

La mission de maîtrise d'œuvre pour la phase conception relative à cette opération, a été confiée au bureau d'étude CEREG Pays de Champagne

Monsieur le Président présente à l'assemblée le descriptif des travaux défini par le rapport Avant-Projet et le plan de financement prévisionnel associé à l'opération.

- Vu le Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2028,
- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau en réunion du 11 mars 2025,

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président, décident, après en avoir délibéré, de:

- DONNER un avis favorable à l'Avant-Projet des travaux d'interconnexion en eau potable de la commune de Marolles,
- VALIDER l'estimation des travaux au stade Avant-Projet s'élevant à 347 500 € Hors Taxes,
- APPROUVER le plan de financement de l'opération,
- AUTORISER le Président à lancer la consultation par voie de procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique,
- SOLLICITER les subventions maximales auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- AUTORISER le Président à signer le marché et toutes les pièces afférentes à la présente décision.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

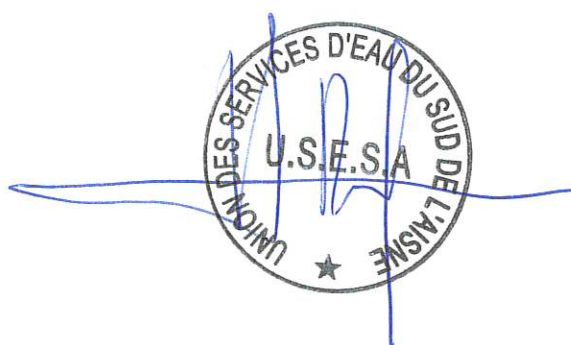
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Patrick MALEZE

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250327-20250302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025
Publication : 01/04/2025

Certifié par le Président